

# TOURNOI JEUNE du KOCHERSBERG

**16 et 17 mai 2026**

Espace sportif « Centre Sportif du Kochersberg »

Rue Godofredo Perez 67370 Truchtersheim

*Numéro d'autorisation : 2503926*

## **Règlement Particulier**

1. Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

2. Tout participant doit être en règle avec la FFBD, ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, et être en possession de sa licence le jour du tirage au sort. Le tournoi est ouvert aux joueurs jeunes, cadets et plus jeunes, de classement maximum R4.

3. Les tableaux proposés sont le simple et le double. Chaque joueur peut s'inscrire dans deux tableaux, le panachage entre simple et double est permis, que ce soit en catégorie d'âge ou en série.

4. Les tableaux concernent les 4 catégories d'âge suivantes : poussin, benjamin, minime et cadet. Les tableaux seront découpés en série haute et basse, sauf pour les poussins où il n'y aura qu'une série. Les joueurs classés D7 ou plus pourront s'inscrire en série haute (les autres joueurs, D8 ou moins, le pourront aussi, mais nous leur conseillons de s'inscrire en série basse). Les joueurs classés R et D7 dans un tableau ne pourront pas s'inscrire en série basse. Les surclassements d'une catégorie d'âge sont autorisés.

Pour les séries de simple poussins, benjamins et minimes la série haute sera intitulée "Master's Jeunes" et rentrera dans le Trophée Master's Jeunes organisé par la Ligue Grand Est de badminton.

Les joueurs qui participent au tournoi pourront ainsi marqués des points qui compteront pour le classement de simple du Master's Jeunes dans BadNet, et augmenteront leur chance de se qualifier pour la finale des Master's Jeunes qui aura lieu le 14 juin.

5. Si une série comprend moins de 4 joueurs, les séries haute et basse seront fusionnées, en une seule série, pour les simples intitulée Master's Jeunes. Si un tableau comprend moins de 4 joueurs, le tableau sera annulé.

6. Le mode de compétition retenu est la poule pour la 1ère phase et l'élimination directe pour la phase finale. Dans la mesure du possible, la phase de poule sera réalisée en poule de 4 avec 2 sortants par poule. Un match pour la troisième place sera systématiquement réalisé pour la phase finale.

7. Pour toutes les séries poussin, le filet sera à hauteur réglementaire (1,40 mètres de hauteur au niveau des poteaux et à 1,374 mètre de hauteur au centre du filet) pour ces catégories et le couloir de fond de terrain sera considéré faute pendant toute la durée des matchs.

8. Les inscriptions seront exclusivement enregistrées via BadNet. Tout autre mode d'inscription, papier, mail, téléphone, ... sera **refusé**.

- Les frais d'inscriptions se montent :

. 13 € pour 1 tableau

. 17 € pour 2 tableaux

9. La date de prise en compte du CPPH est le 30/04/2026. Elle permettra lors du tirage au sort, de désigner les têtes de séries.

10. Le début des inscriptions est programmé au 02/03/2026 à 08h00. La date limite d'inscription est fixée au mardi 05/05/2026 à 23h59, le tirage au sort aura lieu le jeudi 07/05/2026. Les convocations seront envoyées le lundi 11/05/2026.

11. Le tournoi est limité à 110 joueurs. Les inscriptions sont prises dans l'ordre des réceptions complètes, avec le paiement. S'il y a trop d'inscriptions, une liste d'attente sera mise en place.

12. Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

13. La compétition sera gérée par BadNet.

14. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 07/05/2026. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton par tout moyen (adresse postale : 13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine ou adresse mail : [valerriesabigno@lgebad.com](mailto:valerriesabigno@lgebad.com) prouvant la date de réception.

15. Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

16. Le Juge-arbitre de la compétition est Mr MULLER Grégoire. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements. Le GEO est M. KLEIN Robin.

17. Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant l'horaire prévisionnel de son premier match. Le premier match de chaque joueur pourra être lancé 15 minutes après son heure de convocation. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Le représentant de tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge arbitre et à la table de marque.

18. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'inscriptions mal saisies seront supportées par les joueurs en cause.

19. Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match. Ils seront fournis pour les finales. En cas de litige, le volant officiel – RSL DTL 82 – sera utilisé. Il sera en vente dans la salle.

20. Le temps minimum de récupération entre les matches est de 20 minutes.

21. Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes dès l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.

22. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui- au-dessus du terrain est considéré comme let au service au maximum deux fois de suite puis faute, et faute en jeu.

23. Les matches sont majoritairement auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge arbitre pour demander un arbitre. Le Juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire et si un arbitre est disponible. Les finales pourront être arbitrées.

24. Le représentant du joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.

25. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour la finale). Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.

26. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les Officiels Techniques. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge arbitre.

27. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la Compétition.

**La participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent Règlement.**